

• (6.20 p.m.)

J'aurais bien voulu que la télévision ait été installée à la Chambre aujourd'hui. La Chambre avait raison d'être fière d'elle quand le premier ministre (M. Pearson) a présenté son point de vue sur la guerre au Moyen-Orient. Les membres du parti de l'opposition ont répliqué. Intelligence, inquiétude, opportunité de l'intervention, il y avait de tout cela. La nation aurait dû avoir l'occasion d'entendre ce qui s'est dit en un moment critique comme celui-ci. J'ai vu qu'on interviewait le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) dans la bibliothèque. On n'aurait pas eu besoin de recourir à une telle entrevue, en dehors de la Chambre des communes. Il a clairement expliqué ce qu'il ressentait en cette occasion. Tous les Canadiens auraient dû entendre directement ces propos, comme nous les avons entendus à la Chambre. De nombreux députés se sont prononcés en faveur de la télévision de nos débats. Je crois que les opinions de trois de nos partis politiques ont été consignées au compte rendu. Mon propre parti s'est prononcé en faveur de débats télévisés. Le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) qui a souvent parlé de cette affaire a même affirmé—ce qui est à son honneur—qu'il avait modifié son opinion à ce sujet. Le premier ministre nous a dit qu'il examinait sérieusement cette requête. Lorsque le comité de la radiodiffusion s'est réuni il y a quelque mois, il espérait faire téléviser ses délibérations, mais apparemment, la chose était impossible aux termes du Règlement. Et si vous me permettez de le signaler, même Votre Honneur a révélé qu'il s'intéressait à la question—avec, je crois, une certaine bienveillance.

Cet exhorté donc les députés à examiner sérieusement cette question, à prendre conscience de ces possibilités immenses et nouvelles et de s'assurer que le Canada soit un des premiers pays à se doter de cette innovation pour que la Chambre, qui a un caractère unique franco-anglais, soit vue—ce qui dépasserait de loin un compte rendu imprimé.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, il est évident que la proposition visant à téléviser les débats devient de plus en plus acceptable aux députés. Comme l'a rappelé le préopinant, le premier ministre (M. Pearson) nous a dit lors du débat sur le discours du trône qu'il serait disposé à examiner cette proposition et qu'il pourrait, pour commencer, faire téléviser les séances de nos comités.

Ce débat avait donné lieu à bon nombre d'opinions qui, dans leur majorité, adhéraient

[M. Saltsman.]

à cette proposition. La question a fait l'objet d'un nouveau débat la semaine dernière, lors de l'étude des crédits du secrétariat d'État. C'était sauf erreur le député d'Okanagan-Revelstoke (M. Johnston), ici présent, qui s'est opposé à l'idée du reportage en direct. Je lui ai demandé s'il voyait une différence entre la diffusion directe des travaux de la Chambre et leur compte rendu dans les journaux. Il regrettait, me répondit-il, mon retard dans la connaissance de ces moyens et m'a recommandé la lecture du livre de Marshall McLuhan *Understanding Media*.

J'ai lu ou essayé de lire non seulement *Understanding Media* mais d'autres ouvrages de M. McLuhan. Même s'il existe peut-être des moyens linéaires, tactiles, chauds ou froids, ce n'est pas ce à quoi je veux en venir ici. Si nous décidons de rendre public ce qui se passe à la Chambre, plutôt que d'y garder un caractère privé comme ce fut déjà le cas dans l'histoire du Parlement, comment alors justifions-nous la logique par laquelle nous décidons de le rendre public par la tribune publique ou le hansom, ou la presse, ou les commentaires des gens de la radio et de la télévision, mais en interdisons d'autre part la diffusion en direct par la radio et la télévision?

Certains critiques de la mesure diront que si nos délibérations étaient télévisées, les députés se préoccuperait davantage de jouer pour la galerie que de légiférer. A mon sens, les raisons de jouer pour la galerie existent déjà. Nous avons les tribunes, le hansom, les journalistes. Je ne vois pas que, de soi, la télévision ferait ainsi agir les députés. La diffusion en direct ne serait vraiment qu'un changement de degré et non pas de mode.

Si les députés sont plus désireux de se faire acteurs que législateurs, la solution ne serait pas, à mon avis, de limiter les genres d'organes rapportant nos délibérations. Sans doute, il se poserait des problèmes. Peut-être ne serait-il pas possible de téléviser tous nos travaux, de deux heures et demie à dix heures et demie; il faudrait alors faire un choix. Il s'agirait donc de déterminer quelle partie téléviser. C'est évidemment notre situation à l'heure actuelle. Nous n'avons absolument aucun pouvoir sur les hommes et les femmes de la tribune des journalistes qui publient ce qui se passe à la Chambre. Nous n'avons rien à dire aux rédacteurs en chef qui décident quelles nouvelles feront les manchettes à la une et lesquelles passeront presque inaperçues à la page 45. De toute façon on n'accomplit rien en limitant les organes d'information.